

FOIRE AUX QUESTIONS

1. Est-ce que la coloration végétale tient aussi longtemps qu'une coloration d'oxydation ?

Oui, la tenue est la même et en plus, les cheveux colorés au végétal conservent une belle brillance naturelle.

2. Est-ce que la coloration végétale couvre les cheveux blancs à 100% ?

Oui, tout à fait !

3. Puis-je passer d'une coloration chimique à une coloration végétale ?

Oui, sans problème. (Il est également possible de retourner à la coloration d'oxydation après une coloration végétale.)

4. Est-ce que la coloration 100% végétale offre toutes les couleurs?

Non, les couleurs pastel (rose, bleu..) ne sont pas possibles au végétal, ni le blond cendré.

5. Est-ce que le temps de pause est de même durée que la coloration d'oxydation ?

Étant donné que la coloration végétale est un procédé doux pour le cheveu, le temps de pause est généralement plus long.

Le temps de pause et le nombre d'applications dépendent de la couleur souhaitée.

Par exemple, pour obtenir une couleur dans les tons de blond, le temps de pause varie entre 20 et 30 minutes et 1 seule application suffit. Les tons de cuivré et de brun prennent plus de temps.

Comme tout le monde le sait, ce qui est bon prend du temps. Redonner la santé et une brillance naturelle à vos cheveux vaut largement la peine de prendre le temps.

6. Puis-je éclaircir mes cheveux avec une coloration végétale ?

Éclaircissement = décoloration.

Les plantes n'ont aucunement le pouvoir de décolorer. Seule la chimie de synthèse peut décolorer.

Une femme aux cheveux brun naturel ne peut pas devenir blonde avec la coloration végétale.

Par contre, lorsqu'on a un bon pourcentage de cheveux blancs, on pourra créer un effet d'éclaircissement en appliquant une coloration claire sur les cheveux blancs. Ainsi, les cheveux colorés donneront une impression de mèches en contraste avec les autres cheveux plus foncés.

7. Puis-je faire un balayage ou des mèches sur mes cheveux déjà colorés au végétal ?

Oui et non. Oui, c'est possible si votre couleur végétale est blonde ou cuivrée (donc sans pigment indigo).

Non, si votre couleur végétale est dans un ton de brun. En effet, le brun qui contient des plantes indigo tournerait au vert au contact du produit oxydant.

8. Puis-je faire une permanente sur mes cheveux colorés au végétal ?

Oui, cela est possible, par contre la permanente sera moins soutenue au niveau de la frisure. Nous recommandons de faire une permanente 10 jours après avoir fait une coloration végétale.

9. Puis-je faire ma coloration végétale à la maison ?

Non, parce qu'une expertise est nécessaire pour composer la recette personnalisée à votre cheveu et en plus, cette dernière peut évoluer dans le temps. Pour ces raisons, les colorations Marcapar sont pour un usage professionnel seulement.

10. Est-ce que l'entretien d'une coloration végétale est simple ?

Oui, il suffit simplement d'utiliser un shampoing avec un agent lavant très doux.

Par exemple, le caprylyl / capryl glucoside est un agent lavant très doux à base de sucre et c'est celui utilisé dans les shampoings Marcapar que nous vendons chez Ocalm.

Nous recommandons les shampoings tinctoriaux Marcapar. On retrouve dans ceux-ci les mêmes plantes qui colorent, ils sont donc idéals pour le maintien de la brillance et des reflets de votre couleur.

Un agent lavant avec sulfates fait tomber la coloration (et ils sont irritants pour la peau), exemple : sodium laureth sulfate, ammonium laureth sulfate ou encore magnesium laureth-8 sulfate.

Les silicones sont aussi à éviter car ils alourdissent et rendent les cheveux ternes et empêchent les soins de pénétrer. Pour les reconnaître, leur nom se termine par « -cone » ou par « -xane », exemples : diméthicone et cyclohexasiloxane.

La plupart des shampoings de grande surface et de pharmacie ont des sulfates et des silicones. Les sulfates et silicones peuvent provoquer des démangeaisons, des pellicules ou un cuir chevelu gras, en plus d'être mauvais pour l'environnement.

11. Peut-on faire des réactions allergiques avec la coloration végétale ?

Oui, de la même manière que toute substance naturelle peut provoquer une réaction allergique, comme le pollen, les noix ou autres ingrédients naturels. En cas de doute, il est conseillé de faire un test.

Depuis l'ouverture de notre salon en 2016, aucune réaction allergique ne nous a été rapportée par les clientes. Au contraire, elles nous ont plutôt témoigné de leurs réactions allergiques à la coloration d'oxydation.

12. Je reçois des traitements de chimiothérapie (ou radiothérapie), est-ce que je peux colorer mes cheveux au végétal?

Ça dépend.

Oui, si la couleur souhaitée est en blond ou en cuivré.

Non, si la couleur souhaitée est en brun. Il faut attendre 6 mois après le dernier traitement pour pouvoir faire une coloration végétale en brun. La raison est que les plantes indigo (utilisées pour créer le brun) réagissent très mal avec un cheveu impacté par la chimio ou la radiothérapie : ils tournent au vert.

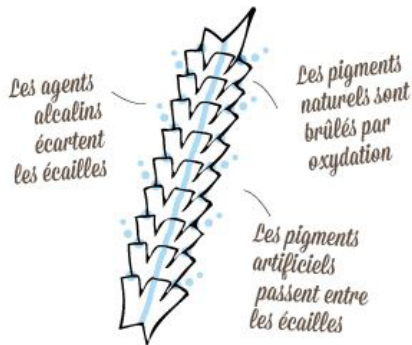
13. Quelle est la différence entre une coloration végétale et une coloration d'oxydation ?

Coloration d'oxydation

Abîme la structure naturelle du cheveu par une réaction chimique à l'intérieur de la fibre capillaire.

INGRÉDIENTS

Agent alcalin (éthanolamine ou ammoniac)
+ oxydant (peroxyde)
+ pigments synthétiques (PPD, résorcinol, Cl., ou autres)



RÉSULTAT

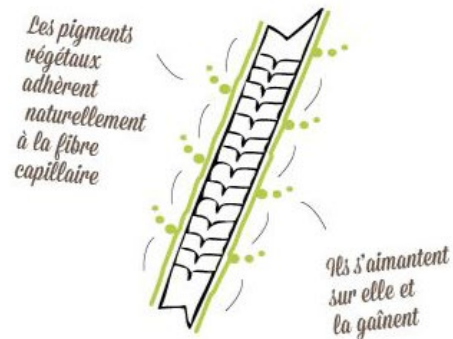
Les cheveux deviennent, rêches, poreux, fins, cassants et ternes. Les produits utilisés sont nocifs et peuvent provoquer des irritations du cuir chevelu, des réactions allergiques et des maladies graves chez les coiffeurs et leurs clientes. En plus d'être mauvais pour l'environnement.

Coloration végétale

Respecte la structure naturelle du cheveu. Les pigments des plantes s'adhèrent solidement en formant une gaine autour du cheveu.

INGRÉDIENTS

Poudre de plantes + eau chaude



RÉSULTAT

Les cheveux conservent leur élasticité et leur santé, Ils sont renforcés et plus brillants. Puis à long terme le cheveu fin gagne en épaisseur. La coloration végétale constitue un véritable soin pour les cheveux et elle a une meilleure tenue dans le temps.

Cette illustration est un extrait du catalogue Transparence de Marcapar (page 18)
<http://www.marcapar.com/marcapar-transparence>

14. On m'a confirmé que ma coloration chimique est très douce, est-ce possible ?

Une coloration d'oxydation « douce » est impossible.

La raison est que ce type de coloration agit par une réaction chimique à l'intérieur même du cheveu. Ce dernier se retrouve ainsi dénaturé. (Réf. question # 13)

Toutes les teintures d'oxydation contiennent des ingrédients provenant de la pétrochimie qui sont soit irritants, sensibilisants ou potentiellement cancérigènes. Ils représentent un danger pour votre santé, celle des coiffeurs et pour l'environnement.

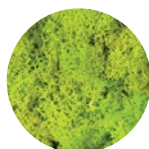
Méfiez-vous de la mode des « sans » ! Sachez que l'ammoniac est remplacé par l'éthanolamine, et il en va ainsi pour tous les autres ingrédients.

L'ajout d'extraits de plantes, d'huile d'olive ou de coco, de protéine de blé, de cire d'abeille, de yogourt, ... ne changent en rien à la réaction chimique qui se produit dans la fibre capillaire.

15. Quelles sont des exemples de plantes qui colorent les cheveux ?



Indigotiers



Lichens



Camomille



Gaude



Renouée
des teinturiers



Laurier
à indigo



Curcuma



Épinette
vinette



Garance



Rocou



Henné
(Lythaceae)



Noyer
(Juglandaceae)